

QUAND LES JEUNES AGRICULTEURS S'INSTALLENT

P. COULON

C.E.A.S.

L'enquête réalisée par les étudiants en Section de Techniciens Supérieurs de l'Ecole d'Agriculture des Etablières avec le Centre d'Etudes et d'Action Sociale de Vendée se proposait de saisir quelles avaient été les conditions d'installation des jeunes agriculteurs du canton de St-Fulgent de 1967 à 1980.

A partir d'un échantillon représentatif de 110 personnes, 96 entretiens ont eu lieu avec des exploitants récemment installés sur les 8 communes de ce canton. 14 personnes n'ont pas répondu (soit parce qu'elles avaient changé de statut, soit parce qu'il s'agissait d'une ré-installation, soit parce que des erreurs de dates s'étaient infiltrées dans le fichier qui avait servi à la constitution de l'échantillon).

Le questionnaire (30 questions, la plupart ouvertes) a été recueilli chaque fois par 2 étudiants et a donné lieu à un long échange entre les enquêteurs et les enquêtés.

Les extraits ci-dessous sont apparus comme particulièrement significatifs. Il est possible de se procurer l'ensemble des résultats au C.E.A.S. de Vendée, 70 rue Joffre, B.P. 178, 85007 LA ROCHE SUR YON CEDEX, Tél. : (51) 37.28.36.

1 - Caractéristiques de la population enquêtée

Les chefs d'exploitation sont presque uniquement masculins -94 hommes (97,9 % et 2 femmes (2,1%)-. Ils sont le plus souvent mariés -81 mariés (84,3 %) contre 15 célibataires (15,7 %). Leurs niveaux de formation peuvent être caractérisés de la manière suivante :

C.E.P. et équivalent	17,7 %
Niveau du Brevet d'Apprentissage Agricole	43,7 %
Niveau du Brevet d'Etudes Professionnel Agricole	26,2 %
Niveau du Brevet de Technicien Agricole	5,2 %
Niveau du Brevet de Technicien Supérieur en Agriculture	1,0 %
Sans réponse	6,2 %

A la date de leur installation, ils se répartissaient comme l'indique le tableau.

Année d'installation et lieu d'installation des enquêtes

	Nbre	1967 et avant	68	69	70	71	72	73	74	75	76	77	78	79	80
Bazoges en Paillers	6						1	2			2	1			
Les Brouzils	20	2		2	4	2	1	1	1	2	2	1	1		1
Chauché	9				1					3	1	1	1	1	1
Chavagnes en Paillers	16	1		1	1	2		2		5	1	1	1		
La Copechagnière	4		1				1		1					1	
St André goule d'Oie	14		2	2	1	1		2		1	1	1	3		
St Fulgent	24	3		3		1	6	3		2	2		4		
La Rabatelière	4				2						1		1		
	97	6	4	8	10	4	9	10	2	13	10	5	11	2	2
				22			23			25			18		

2 - Les conditions d'installation

Le plus grand nombre disent s'être installés à ce moment-là parce qu'il y avait opportunité (retour de l'armée, mariage, la succession se présentait, la surface de l'exploitation pouvait augmenter, etc...).

(Il est nécessaire de préciser à ce sujet que tous les enquêtés étaient fils d'agriculteurs exploitants).

A la question de savoir s'ils avaient rencontré des difficultés pour obtenir une surface d'exploitation suffisante,

81,2 % répondent que non

16,6 % seulement en ont rencontré

surtout en raison, disent-ils, des limites mises en place par le pouvoir syndical.

De la même façon,

77 % disent avoir bénéficié des aides à l'installation.

Et parmi les 21 % qui n'en ont pas bénéficié, il s'en trouve un bon nombre pour avancer des raisons techniques : installation en hors-sol exclusif, SAU insuffisante, ré-installation, n'a pas demandé...

Peut-on en déduire que l'ensemble des installés actuels bénéficient des aides disponibles ? Sans doute.

Cependant, 28 % s'estiment insatisfaits des conditions dans lesquelles s'est déroulée leur installation. Leur mécontentement tient surtout aux difficultés administratives et financières rencontrées.

Le financement de l'installation s'est fait le plus souvent avec la Dotation jeunes agriculteurs et les prêts jeunes agriculteurs, auxquels s'ajoutent les autres prêts (en particulier pour les constitutions de GAEC). Pour le reste, c'est la famille qui a aidé ou la prise en compte du salaire différé.

A ce sujet, les 2/3 jugent les aides à l'installation insuffisantes et font les propositions suivantes pour les améliorer.

- augmentation de la durée des prêts,
- et croissance des prêts à taux bonifiés.

Quelques uns proposent des mesures adaptées à chaque région, ou des limites efficaces au prix des terres.

Si au moment de l'installation, 53 % des conjointes exerçaient une activité professionnelle (dont 3/4 en tant qu'ouvrières), il ne s'en trouve actuellement que 38 %. Et, c'est de loin pour assurer une rentrée d'argent supplémentaire (ou complémentaire) que ce travail est poursuivi.

Il est à noter que le nombre de conjointes qui travaillent à l'extérieur est surtout élevé dans les 5 premières années de l'installation et ceci d'autant plus fréquemment que l'exploitation est en GAEC...

3 - Les exploitants et leur environnement professionnel

96 % disent adhérer à un syndicat professionnel et pour presque tous il s'agit de la F.D.S.E.A. ; par contre 7 agriculteurs sur 10 s'annoncent comme membres de coopératives ; moins de 5 sur 10 se déclarent comme ayant du matériel en commun (CUMA).

Le fait d'appartenir à un service d'entraide est cité par plus de 8 agriculteurs sur 10.

64,5 % ont des contacts réguliers avec des techniciens, qu'il s'agisse de ceux de la Chambre d'Agriculture, des groupements de producteurs, coopératives, ou des techniciens privés.

La formation et l'information permanentes se traduisent surtout par la participation à des réunions (73 %), à des journées (45 %) et à des stages (10 %).

La prise de responsabilités dans les différents secteurs de la vie professionnelle et sociale est variable et le tableau ci-dessous montre que la relève des responsables professionnels actuels sera sans grande difficulté assurée.

Estimez-vous

pour vous de prendre des responsabilités

- dans le conseil Municipal
- dans les associations
- dans les organismes professionnels
- dans les partis politiques

	Très important	Important	Pas important
- dans le conseil Municipal	10(10,4 %)	39(40,6 %)	45(41,6 %)
- dans les associations	8(8,3 %)	55(57,3 %)	31(32,3 %)
- dans les organismes professionnels	28(29,1 %)	44(45,8 %)	22(23 %)
- dans les partis politiques	2(2 %)	12(12,5 %)	80(83,4 %)

Par contre on note un grand désintéressement envers les partis politiques, mais pas envers les Associations.

- *La vie de tous les jours et les loisirs*

Peut-on dire que les agriculteurs d'aujourd'hui travaillent plus ou moins que ceux d'autrefois et plus ou moins que les ouvriers ? A cette question, la réponse est nette :

Les agriculteurs affirment travailler plus que les ouvriers et autant que leurs aînés.

Cette réponse est à rapprocher de celle concernant les possibilités de prendre du temps libre.

- 46 % 1 fois sur 2 le Dimanche
- 21 % toujours le Dimanche
- 74 % jamais le Samedi

Par contre, 6 sur 10 prennent des vacances, même s'il s'agit pour la plupart d'une semaine seulement par an. Pour permettre ce départ en vacances, il est possible de compter sur les associés (45 %) et sur les parents (40 %).

CONFORT

19 exploitants habitent avec leurs parents.

Au niveau du logement, il ressort que les points importants sont :

- être propriétaire ou accédants..... 55 %
et 67 % le sont
- achat du mobilier.....42 %

52 % des habitations possèdent un jardin d'agrément,

et 90 % des exploitations réservent un petit coin pour le potager.

LOISIRS

Les principaux sont le sport (plein air, match) et la T.V.

RELIGION

84 % des personnes pratiquent régulièrement ou de temps en temps.

Je souhaite que mes enfants :

- 81 % aient une éducation religieuse,
- 70 % pratiquent régulièrement,
- 62 % entrent dans une école privée car ils y trouveront une éducation religieuse et une scolarité plus suivie.

POLITIQUE

La plupart des personnes interrogées se situent dans la majorité actuelle ou sont indécis.

Plus de 80 % n'estiment pas important d'avoir des responsabilités dans les Partis politique.

Les jeunes agriculteurs enquêtés constituent le groupe de ceux pour qui l'installation a été possible. Nous n'avons pas mesuré le nombre de ceux qui avaient dû renoncer à s'installer, faute de conditions favorables.